

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-124

présenté par

M. Lorion, Mme Louwagie, M. Sermier, M. Kamardine, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Porte,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Dive, M. Hetzel et Mme Poletti

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.